

PROVINCE DE LIÈGE

Arrondissement de WAREMME



COMMUNE
de
BRAIVES
4260

AVIS DE RECRUTEMENT

L'administration communale de Braives, en décentralisation urbanistique, recherche d'urgence pour son service urbanisme un employé titulaire d'un diplôme en urbanisme et aménagement du territoire dans le cadre d'un contrat de travail de durée indéterminée en statut A.P.E.

1. Description de la fonction

L'agent préposé au service de l'urbanisme devra assurer principalement (cette liste n'étant pas exhaustive):

- les permanences (accueil des demandeurs, des architectes à des fins de renseignements urbanistiques diverses) ;
- traitement, gestion administrative et technique des demandes de permis d'urbanisme, de déclarations d'urbanisme, de permis de lotir;
- rédaction motivée de rapports techniques et des permis d'urbanisme et de lotir;
- préparation de dossiers à présenter au collège et en assurer le suivi;
- recherches notariales.
- finalisation de la révision du règlement communal d'urbanisme (R.C.U.)

A ces fins, il/elle devra notamment:

- être capable de travailler de manière autonome tout comme en équipe;
- disposer d'un esprit d'initiative et de responsabilité;
- faire preuve d'ouverture d'esprit et de polyvalence;
- faire preuve du sens du respect des délais;
- faire preuve d'une capacité d'analyse, de synthèse et de rédaction.

Formation(s)

Le ou la candidat(e) est diplômé(e) de l'enseignement supérieur de type court et est en possession d'un diplôme complémentaire en urbanisme et aménagement du territoire.

Le fait de disposer d'une expérience professionnelle dans une Administration publique est un atout.

Le ou la candidat(e) disposera également:

- de connaissances du Code Wallon de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme et du Patrimoine;
- de capacités en matière de maîtrise des outils informatiques de base;
- de capacités en matière de gestion administrative de dossiers.

2. Traitement et carrière

Type de contrat : contrat à durée indéterminée avec clause d'essai de 6 mois - temps-plein (38 heures/semaine)

Salaire : échelle barémique B1 statut RGB

La rémunération annuelle brute à 100% est fixée comme suit: 17.848,34 € minimum à 24.764,72 € maximum (échelle RGB B1 à 100%), allocations réglementaires et indexations non comprises.

3. Conditions de participation

Le ou la candidat(e) doit remplir les conditions suivantes:

- Etre belge ou ressortissant d'un Etat de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen;
- Etre âgé de 18 ans au moins;
- Jouir de ses droits civils et politiques;
- Etre d'une conduite irréprochable;
- Satisfaire aux conditions APE.
- Satisfaire à une épreuve de sélection écrite sur un sujet urbanistique et aménagement du territoire (résumé et commentaires) et orale (interview)

4. Inscription

Si vous êtes intéressé et libre à bref délai, veuillez adresser votre acte de candidature par courrier électronique ou par voie postale, à l'adresse suivante: Commune de BRAIVES, Rue Cornuchamp, n° 5, 4260 Braives - Recrutement pour le service urbanisme. (mail : pierre.paquay@braives.be)

Date limite pour dépôt de la candidature : 15 mars 2010

L'acte de candidature doit être accompagné des documents suivants:

- une lettre de motivation accompagnée d'un curriculum vitae;
- une copie du(des) diplôme(s);
- un extrait de casier judiciaire;

Pour tout renseignement complémentaire : Pierre PAQUAY, Secrétaire communal (019/69.62.27).

PAR LE COLLEGE :

Le Secrétaire communal,
(s) P. PAQUAY

Le Bourgmestre,
(s) P. GUILLAUME